

Comment signaler et intervenir ?

Si vous apprenez que votre enfant est un acteur (victime, agresseur ou témoin) d'intimidation ou de violence à l'école, il est important de nous informer de la situation afin que nous puissions intervenir rapidement.

Pour ce faire:

- 1) **Parlez rapidement à un membre de l'équipe-école (enseignant, direction, etc.)**
- 2) **Si votre enfant est victime, encouragez-le à dénoncer son ou ses agresseurs. Faites-lui comprendre qu'il n'y a rien de mal à le faire, qu'il faut du courage pour y arriver.**
- 3) **Restez calme, votre enfant a besoin de réconfort. Prenez le temps de l'écouter sans le blâmer.**
- 4) **Demandez-lui de vous décrire la situation en détails (vous pouvez prendre**

Les valeurs de l'école

LA BIENVEILLANCE se traduit par les attitudes des personnes qui démontrent de l'empathie, de la compassion et le souci du bien-être des autres.

L'ENGAGEMENT se traduit par la participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie scolaire, sociale, de son temps.

L'ESTIME DE SOI se traduit par le jugement que l'on porte sur sa propre valeur et ses capacités. Satisfaction que l'on retire de la façon dont on se perçoit.

Agissons afin de favoriser un climat scolaire sain et sécuritaire pour nos enfants!

Brochure réalisée par :

Olivier Labrie, éducateur spécialisé.

En collaboration avec :

Kelly Jutras, Psychoéducatrice

Crystel Roy, Psychoéducatrice

Frédéric Audet, Directeur

Centre
de services scolaire
des Sommets

Québec 

Références de la brochure:

- Loi sur l'instruction publique ;
- Gouvernement du Québec ;
- Protocole d'intervention sur l'intimidation et la violence École Bernèche ;
- Ministère de la famille ;
- Centre de services scolaire des Sommets.

**Nous disons
NON
à
l'intimidation
et la violence
à l'école.**



Pour nous joindre

Tél : École Christ-Roi (819) 828-2565, 10410

École N-D l'Assomption (819) 828-2565, 10810

Courriel : Frederick.Audet@csdessommets.qc.ca

Faisons la différence entre...

Un conflit:

Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs personnes qui se heurtent à des idées contraires. Une bousculade, une bagarre ou une insulte entre deux individus de force égale ne sont pas nécessairement considérées comme de l'intimidation.

La violence:

«Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.» art. 13, LIP 2012

L'intimidation:

«Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère **répétitif**, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (internet), dans un contexte caractérisé par **l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées**, ayant pour effet **d'engendrer des sentiments de détresse** et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser; » art.13, LIP

Les types de violence

L'intimidation peut se retrouver dans divers types de violence et elle peut se manifester par les comportements suivants :

Verbaux :

- Donner des surnoms, se moquer, narguer, humilier ou menacer l'autre, tenir des propos racistes ou sexistes, etc.

Physiques :

- Frapper, asséner des coups de pied, pousser, cracher, battre à coups de poing, voler ou endommager des biens, etc.

Sociaux :

- Exclure du groupe ou isoler socialement, commérer ou lancer des rumeurs, ridiculiser l'autre, briser des amitiés, etc.

Matériaux :

- Détruire volontairement, vandaliser, s'approprier le bien de l'autre, etc.

Sexuels :

- Avoir des propos à caractères sexuels ou en lien avec l'orientation sexuelle, attouchement aux parties intimes, etc.



Qui sont les acteurs de la violence ou de l'intimidation ?

- ◇ **L'intimidateur** : celui qui pose les gestes de violence ou d'intimidation.
- ◇ **L'intimidé** : celui qui est victime de gestes de violence ou d'intimidation.
- ◇ **Le témoin** : celui qui voit et entend les gestes de violence ou d'intimidation.

Si votre enfant est un acteur d'intimidation, sachez qu'il est de la mission de l'école de nous assurer que votre enfant reçoive du soutien ainsi que les outils nécessaires afin de régler la situation.

Être attentif aux signaux de son enfant

Quelques exemples de signes chez l'enfant victime:

- Présente des symptômes d'anxiété ou de dépression (triste, malheureux, fuyant, facilement irritable, désespéré, etc.).
- A une perte d'intérêt pour des activités qu'il aimait ou a peur d'aller à certains endroits.
- Faible estime personnelle (il/elle ne se trouve pas bon à l'école, se compare aux autres).
- Ses résultats scolaires chutent sans explication.
- Mentionne qu'il/elle se sent malade, qu'il/elle n'a pas envie d'aller à l'école, a des pensées suicidaires, des envies de fuir ou de décrocher.

Quelques exemples de signes chez l'enfant agresseur:

- Ils ont un grand besoin de dominer.
- Ils manquent d'habiletés interpersonnelles.
- Ils croient que l'agressivité est une bonne façon de régler un conflit.
- Ils vont percevoir de l'hostilité là où il n'y en a pas.
- Ils éprouvent peu de remords / difficulté à faire preuve de compassion.
- Ils donnent souvent une fausse image d'assurance et de confiance en soi.